

SAMSUNG

Galaxy Book4 Series | Book4 Edge Book5 Pro 360



Du 3 décembre 2024 au 7 janvier 2025

Jusqu'à

300€

remboursés*

pour l'achat d'un Galaxy Book4,
Book4 360, Book4 Pro, Book4 Pro 360,
Book4 Ultra, Book4 Edge
ou Book5 Pro 360

*Samsung vous rembourse jusqu'à 300€ sur le Book4 Ultra, jusqu'à 200€ sur les Book4 Pro, Book4 Pro 360, Book5 Pro 360 et Book4 Edge, et jusqu'à 100€ sur les Galaxy Book4 et Book4 360. Voir modalités de l'offre sur www.samsung.com/fr/offer/cashback. **DAS Galaxy Book4 Ultra** tronc/membres : 0,284 W/kg. Images simulées. L'utilisation du Galaxy Book4 Ultra est déconseillée dans des températures extrêmes.

COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE SAMSUNG

« GALAXY BOOK4 SERIES, BOOK4 EDGE, BOOKS PRO 360 »

CONDITIONS DE L'OFFRE

Entre le 3 décembre 2024 et le 7 janvier 2025 inclus, Samsung vous rembourse jusqu'à :

- 300€ pour l'achat ou la location d'un **Galaxy Book4 Ultra**.
- 200€ pour l'achat ou la location d'un **Galaxy Book4 Edge (hors NP750XQA-KB1FR), Book4 Pro, Book4 Pro 360 ou Book5 Pro 360**.
- 100€ pour l'achat ou la location d'un **Galaxy Book4 ou Book4 360**.

Offre valable uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés, achetés ou loués auprès d'un point de vente ou d'un site internet (hors marketplace⁽¹⁾) situé en France⁽²⁾ ou à Monaco, dans la limite du montant payé pour le produit après déduction de toute réduction de prix éventuelle. Offre cumulable avec toute offre Samsung en cours portant sur les mêmes produits.

1 ACHETEZ OU LOUEZ VOTRE OU VOS PRODUITS

Achetez ou louez, **entre le 3 décembre 2024 et le 7 janvier 2025 inclus, un Galaxy Book4, Book4 360, Book4 Pro, Book4 Pro 360, Book5 Pro 360, Book4 Ultra, Book4 Edge (hors NP750XQA-KB1FR) éligible à l'offre.**

- **Conditions de participation des consommateurs**⁽³⁾ : 1 seule participation et 1 seul produit remboursé par compte Samsung, par RIB et par personne physique (même nom, même prénom, même adresse postale).
- **Conditions de participation des professionnels éligibles à l'offre**⁽³⁾ : 1 seule participation et 1 seul produit remboursé par compte Samsung, par RIB et par professionnel (même raison sociale, même immatriculation).

Le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui apparaissant sur votre preuve d'achat ou de location et que celui du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisissez sur le formulaire de participation en ligne).

2 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

Connectez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer/cashback/ entre le 3 décembre 2024 et le 21 janvier 2025 inclus et sélectionnez l'offre « GALAXY BOOK4 SERIES, BOOK4 EDGE, BOOK5 PRO 360 ».

- Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.
- Complétez le formulaire de participation en ligne et chargez les éléments suivants :
 - **Un photo de la preuve d'achat ou de location** (facture, ticket de caisse, contrat ou 1ère facture de location) datée au plus tard du 7 janvier 2025 où apparaissent et sont entourés la référence du produit, la date d'achat ou de location effective (qui peut être différente de la date d'émission de la facture ou de livraison) et le prix. **Dans le cas d'un achat en ligne**, chargez également une copie de l'email de confirmation de commande ou une capture d'écran du récapitulatif de commande, sur lequel apparaissent la date d'achat ou de location, la référence du produit commandé, le nom du vendeur, le site internet sur lequel a été commandé le produit et le prix.
 - **La photo de l'étiquette préalablement découpée sur le carton d'emballage de votre produit** comportant le code-barres à 13 chiffres et le numéro de série (commençant par Serial No). Assurez-vous que les éléments soient parfaitement lisibles.
 - **Un photo de votre RIB** où apparaissent vos coordonnées personnelles ainsi que vos IBAN et BIC⁽⁴⁾.
 - **Si vous êtes un professionnel**, en complément des éléments ci-dessus, chargez également **la photocopie d'un justificatif d'immatriculation professionnelle** (inscription au RCS, extrait Kbis datant de moins de trois mois).
- **Validez votre participation en ligne au plus tard le 21 janvier 2025 inclus**, vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation.

3 RECEVEZ VOTRE REMBOURSEMENT

Si votre participation respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 4 semaines à compter de la date de participation, votre établissement bancaire pouvant mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour le faire apparaître sur votre compte. Toute participation non effectuée sur le site www.samsung.com/fr/offer/cashback/ ou contenant tout élément illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre, sera considérée comme non conforme et sera définitivement rejetée. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

Pour suivre le traitement de votre participation, rendez-vous sur www.samsung.com/fr/offer/cashback/ et sélectionnez l'offre « GALAXY BOOK4 SERIES, BOOK4 EDGE, BOOKS PRO 360 » puis cliquez sur « Suivre ma participation ».

⁽¹⁾ Une marketplace désigne une plateforme en ligne mettant en relation un vendeur tiers et des consommateurs en vue de la vente d'un produit.

⁽²⁾ À savoir la France métropolitaine (Corse comprise), les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les COM zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin).

⁽³⁾ Est qualifié de professionnel, au sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ». 1 seule participation par personne physique et morale justifiant d'une activité professionnelle (même justificatif) et n'ayant pas vocation à revendre les produits achetés. Le siège social doit se situer en France métropolitaine (Corse comprise), ou en DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin) et l'effectif doit être de moins de 100 salariés.

⁽⁴⁾ Votre établissement bancaire doit se situer sur le territoire d'un des pays membres de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area ») incluant notamment l'Union Européenne. Sont membres de la zone SEPA tous les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, le Royaume-Uni, Monaco et Saint-Martin. Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par mail, chat sur www.samsung.com/fr/contactus ou par téléphone au 01 48 63 00 00 (appel non surtaxé – du lundi au samedi, de 9h-20h).

Toutes les dates sont exprimées suivant le fuseau horaire de la France métropolitaine.

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung www.samsung.com/fr/info/privacy/. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur www.samsung.com/quest-des/.

Samsung Electronics France - SoPop - CS20003 - 6 rue Fructidor - 93484 Saint-Ouen Cedex. RCS Bognory 334 367 497. SAS au capital de 27 000 000 €.